



Wallonie

Ville de Charleroi.
N/REF : CPURB/2025/0880.

Avis d'annonce de projet (annexe 25).

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Monsieur Sabatino URSINI, a introduit une demande ayant trait à un(des) bien(s) sis Rue Lambillotte Joseph, 99 à 6040 Jumet et cadastré(s) 20 D 405C7.

Le projet consiste en : Régularisation d'une habitation pour le revêtement de crépi en façade, réalisation de crépi sur muret latéral. ; l'annonce de projet présente les caractéristiques suivantes :

- Elle est organisée pour le(s) motif(s) suivant(s) : Le projet s'écarte des prescriptions du Schéma d'orientation local, référencé 52011-PCA-068-02, approuvé le 16/03/2012, applicable au bien, pour le motif suivant :

Réalisation d'un soubassement en crépis gris moyen alors que les coloris préconisés pour les crépis sont le blanc, le blanc cassé, le gris clair et l'ocre clair ou moyen. ;
- Elle est réalisée en vertu de l'article(des articles) D.IV. 40, alinéa 3 du CoDT.

L'annonce de projet se déroule du **19/11/2025 (date début affichage)** au **09/12/2025 (date fin)**.

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'annonce, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : permisurbanisme@Charleroi.be ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly – rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Stéphane HUBLET, téléphone : 071/86.38.00, mail : permisurbanisme@Charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention CPURB/2025/0880, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale, du 25/11/2025 au 09/12/2025 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l'Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- par courrier électronique (seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : PermisUrbanisme@Charleroi.be.

En date du 12/11/2025

Le Directeur général,
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,
Inspecteur général



Pour le Bourgmestre,
Par délégation,
en vertu de l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Tanguy LUAMBUA,
9ème Échevin

CONTACT
Cellule Technique
Service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée, 1
6060 GILLY
T. 071/863800
Mail : PermisUrbanisme@Charleroi.be